

LE COMMENTAIRE DE JACQUES CRÉMER ET BERNARD SALANIÉ

Cette drôle de taxe agricole

Au cours de ces dernières années, les marchés mondiaux des produits agricoles ont été rudement secoués. Les prix mondiaux des produits alimentaires ont doublé entre le début de 2006 et la mi-2008. Plusieurs facteurs ont contribué à cet accroissement, notamment, et dans le désordre, la hausse des prix du pétrole, la demande croissante de l'Inde et de la Chine, les mesures prises en faveur des biocarburants aux Etats-Unis, qui ont poussé le prix du maïs à la hausse, et le niveau historiquement bas des stocks de céréales fin 2005.

Fallait-il y voir « *la fin de l'alimentation bon marché* », comme le demandait « *The Economist* » fin 2007 ? La question reste ouverte et les experts s'interrogent sur les moyens d'augmenter l'offre de produits agricoles au moins aussi vite que la demande à moyen et long terme.

Mais, depuis 2008, la récession et la reconstitution des stocks ont amené un effondrement des prix. Ces bouleversements ont eu des conséquences directes pour les agriculteurs français. Les céréaliers, après avoir connu d'excellentes années 2006 et 2007, ressentent durement la chute des cours, et les producteurs de lait sont également très touchés. En 2009, la valeur de la production agricole française a baissé de 8 % et le revenu moyen par exploitant de 34 % ! Pour comprendre la différence entre ces deux chiffres, il faut se souvenir que le revenu d'un exploitant agricole est la différence entre ses ventes et ses coûts : la valeur des ventes a nettement baissé, alors que les coûts de production sont restés relativement stables. En particulier, les salariés agricoles n'ont pas souffert de la même manière : leurs salaires ont très légèrement augmenté en 2009.

Face au désarroi des agriculteurs,

M. Sarkozy et le gouvernement ont ressorti des annonces (on n'ose pas parler de mesures !) traditionnelles : nouvelles négociations avec la grande distribution et bien sûr remise en cause des réformes de la politique agricole commune. En l'occurrence, la PAC a bon dos : les subventions perçues par les agriculteurs n'ont reculé que de 200 millions d'euros en 2009, ce qui est bien dérisoire au regard de la chute de plus de 4 milliards d'euros de leurs revenus.

Plus originale est la proposition de taxer à hauteur de 10 % les ventes de terres agricoles à des acheteurs qui veulent en faire des terrains à bâtir. L'objectif serait de « *freiner le gaspillage de ces terres* ». Les terrains bâtis en France depuis la nais-

Les surfaces agricoles qui seraient « gaspillées » par l'urbanisation sont en fait réutilisées à des fins dont la valeur sociale est désormais supérieure.

sance des villes ont donc été gaspillés, c'est officiel ; on frémit quand on pense à Paris ou à Toulouse. Plus sérieusement, l'objectif affiché est de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs en accroissant les surfaces disponibles. Si cet objectif était atteint, la production agricole augmenterait, ce qui est une curieuse manière de soutenir les prix des produits agricoles. Mais acceptons cet objectif. La nouvelle taxe est-elle un bon moyen d'y parvenir ?

A court terme, elle sera bien sûr un coup dur pour les agriculteurs qui souhaitent arrêter leur exploitation et avaient du mal à trouver un repreneur-exploitant. Certains prolongeront leur activité. D'autres se résigneront à acquitter la taxe (ou à

vendre à un prix réduit à un acquéreur qui paiera la taxe). Enfin, un troisième groupe trouvera effectivement un repreneur-exploitant. Objectif atteint, donc ? Pas tout à fait puisque le repreneur exploitant ne pourra ignorer qu'il sera confronté au même problème lorsqu'il cédera à son tour son exploitation. A long terme, ces calculs diminueront la demande de terrains agricoles, et il est douteux que la taxe puisse durablement en freiner la perte.

Depuis plus de deux siècles, la productivité du travail agricole augmente rapidement et nous avons besoin de moins en moins d'agriculteurs. Dans une économie de marché, cette transformation se manifeste par des revenus relativement faibles dans le secteur agricole. Nous avons aussi

besoin de moins de terrains agricoles ; les surfaces « gaspillées » sont en fait réutilisées à des fins dont la valeur sociale est désormais supérieure. Aucune réforme ne pourra contrecarrer ces lames de fond. Plutôt que de recourir à des mesures incantatoires, il serait plus utile de réfléchir à des politiques de long terme qui prennent en compte ces tendances séculaires ainsi que les éléments nouveaux qui ont conduit à la flambée des cours avant la récession, et en particulier la demande accrue des pays qui sortent de la pauvreté.

Jacques Crémer est chercheur à la Toulouse School of Economics. Bernard Salanié est professeur à Columbia University (New York).